

# La formation, facteur de continuité et de confiance

**Les jalons sont désormais posés pour la reprise ou la continuation de l'enseignement scolaire et des formations professionnelles et supérieures, ainsi que pour la validation de chaque niveau de formation. Au cours de ces prochains mois, il faudra que les entreprises maintiennent un nombre élevé de places d'apprentissage afin d'assurer la relève dans chaque métier et d'encourager durablement la reprise de la vie économique.**

### Les activités de formation se poursuivent

Parmi les préoccupations actuelles, l'école et la formation occupent une place non négligeable. De nombreuses informations ont été données depuis une semaine, qui esquiscent les modalités de continuation des cours, ainsi que de validation de l'année scolaire ou du semestre académique.

Pour ce qui est de l'école obligatoire, le Conseil fédéral a donné son feu vert à la reprise de l'enseignement en classe dès le 11 mai. Les cantons organisent cette reprise, d'une manière généralement progressive. A la même date, les écoles du degré secondaire II et les hautes écoles seront autorisées à rouvrir des classes de cinq personnes; l'enseignement en présence de groupes plus importants devrait pouvoir reprendre le 8 juin.

Les examens oraux de maturité sont annulés dans toute la Suisse, tandis que l'organisation des examens écrits est laissée à l'appréciation des cantons. Les diplômes seront de toute manière délivrés, cas échéant sur la base des notes de la dernière année d'enseignement; les certificats basés sur ces notes sont jugés suffisamment pertinents pour garantir l'aptitude aux études supérieures. Pour ce qui concerne les examens de maturité professionnelle fédérale, ils sont annulés dans toute la Suisse et la maturité professionnelle 2020 sera

donc décernée sur la seule base des notes d'école. Dans les universités, on s'achemine vers des examens à distance.

On constate ainsi avec satisfaction que les activités de formation se poursuivent. On se réjouit en particulier de savoir que les plus jeunes enfants, après une pause de plusieurs semaines, vont se retrouver entre eux et revoir leurs maîtres et leurs maîtresses avant les vacances d'été. Même les parents et les enseignants les plus rétifs semblent progressivement se rallier à cette nécessité, qui doit aussi empêcher le «décrochage» scolaire des élèves les plus faibles ou les plus solitaires.

### Les diplômes de cette année auront toute leur valeur

La question que beaucoup se posent maintenant est de savoir si les titres et diplômes délivrés cette année auront la même valeur que ceux des autres années. Ceux qui en doutent devraient pourtant se rassurer. Les certificats donnant accès à un niveau d'étude supérieur seront reconnus. Quant aux titres académiques et professionnels, ils seront délivrés sur des critères objectifs et il n'y a aucun motif pour qu'ils n'attestent pas correctement des capacités de ceux qui les recevront. Dans le domaine de la formation professionnelle, les formateurs qui suivent les apprentis année après année sont capables d'évaluer précisément les performances de ces derniers.

#### Impressum

Editeur:  
Centre Patronal  
Rédacteur responsable:  
P.-G. Bieri

Route du Lac 2  
1094 Paudex  
Case Postale 1215  
1001 Lausanne  
T +41 58 796 33 00  
info@centrepatronal.ch  
  
Kapellenstrasse 14  
3011 Bern  
T +41 58 796 99 09  
cpbern@centrepatronal.ch  
  
www.centrepatronal.ch

## Service d'information

---

Il importe que les entreprises maintiennent, au cours de ces prochains mois, leur haut niveau d'engagement en faveur de la formation professionnelle.

Il ne faut pas non plus se méprendre sur le rôle que jouent ces titres dans la conclusion d'un contrat de travail. Le futur employeur doit pouvoir vérifier que la personne qu'il veut engager a bien suivi les formations requises et qu'elle les a achevées avec un niveau suffisant; mais l'élément déclencheur de l'engagement réside en principe dans les qualités personnelles du candidat. Aucun employeur ne rejetera une candidature adéquate sur le seul motif que le titre aura été délivré dans les circonstances sanitaires que l'on connaît.

### Maintenir un nombre élevé de places d'apprentissage

Pour parachever ce tableau positif, il importe encore que les entreprises maintiennent, au cours de ces prochains mois, leur haut niveau d'engagement en faveur de la formation professionnelle et que les employeurs, malgré leur inquiétude face à la situation présente et future, continuent à engager de nouveaux apprentis. La crise actuelle ne doit en effet pas faire oublier que chaque métier attend de voir sa relève assurée, et cette relève sera d'autant plus nécessaire au moment où de nombreuses entreprises vont devoir «remonter la pente».

On se réjouit de voir cette préoccupation partagée par le président de l'Union syndicale suisse, qui propose de verser des primes aux

employeurs qui continueront à former. L'idée d'un soutien financier aux entreprises formatrices ne doit pas être exclue, dès lors qu'on constate aujourd'hui dans certains cantons, en particulier en Suisse romande, une diminution du nombre de contrats d'apprentissage par rapport aux années précédentes. Il importe donc d'agir au niveau des cantons afin d'encourager les employeurs à maintenir une offre suffisante. Parallèlement, il faut aussi rappeler que, selon une étude de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), la formation des apprentis se révèle rentable pour la plupart des entreprises.

Le maintien du nombre de places d'apprentissage à la rentrée démontrera la confiance des entreprises suisses dans leur avenir.

**Pierre-Gabriel Bieri**